

**Comité Directeur
Samedi 24 février 2024
C.R.E.P.S – La Chapelle Sur Erdre - 44**

Présents : Bernard Brangier - Dominique Cochet - Muriel Gac - Patrick Génin - Christophe Gérardin - Pascal Lapkine - Catherine Migné - Chantal Mora-Tâche -

Invités : Marina Duborper -

Excusés : Denis Halna - Isabelle Lacreuse - André Lebouc - Sandrine Templeraud - Virginie Ventroux.

Ouverture de la séance : **9h30**

Compte rendu du 6 janvier 2024 : **adopté à l'unanimité le 9 janvier 2024.**

Vie du Comité Régional

Organigramme : rajouter Anaëlle en labellisation et Marina coordinatrice du Pôle Espoirs

Pascal : Pascal a pris la charge du CR, cela représente un travail conséquent. Dans l'organisation il y a une grosse surcharge de travail pour l'ensemble des élus. Pascal souligne beaucoup de bonne volonté de chacun, mais nous restons dans un fonctionnement trop amateur, nous manquons de professionnalisme d'où une perte de temps sur les tâches administratives et autres.

Un maximum de tâches doit être réalisé par les différentes commissions, afin d'être validées en CODIR.

La secrétaire Frédérique ne rédige pas pour les commissions, elle gère les documents finalisés.

Ce qui se dit en Codir doit rester au Codir

Yapla : quelques difficultés pour les virements. Doit-on le conserver (coût annuel de l'abonnement pour les virements 288 €)

Pour : 7 abstention : 1 **Adopté**

Site : Antonin nous présente la page d'accueil : les formations événements à venir édito. Un catalogue photos pour charger les pages, création d'un lien direct de la FFTA vers un classement régional. Marina donne le nom du contact de la FFTA. Chantal fera une ébauche de présentation du CR (qui est-il, que fait-il, à quoi sert-il, qui sont les élus...)

Un guide d'organisation de compétitions

Un espace presse : un élu chargé de recenser les articles sur les archers ligériens

(contact : adresse restrictive voir avec Pascal)

Un accès limité pour mettre des infos sur le site. Un récapitulatif de tous les codes et accès aux différents postes pour Pascal, Chantal et Frédérique uniquement.

Licence Microsoft 365 : licence familiale 6 personnes 99 € par an : voir avec Antonin.

CREPS

(Marion Debouche) réunion très constructive, équipement matériel en plus, aménagement pour améliorer les conditions de travail. Le CREPS veut rester maître d'œuvre de tout ce qui se fait dans ses locaux

Bonne évolution de nos jeunes.

Convention tripartite pour la ciblerie (financement utilisation)

La restauration est médiocre.

Droit de paillon : droit octroyé par les élus qui valident. Rajouter un article « critères d'acceptation » et choix des élus. Situation identique pour Damien.

Réunion en visio avec le CROS : mise à jour des informations sur notre site.

Le 29 mars prochain inauguration d'un bus scolaire combien d'encadrements Anaëlle peut-elle organiser une initiation Chantal rappelle Landry Gourdon.

Trésorerie

Facture formation Para (stage)

La facture de la ciblerie est inférieure à 10 000 €. Pas de déclaration (réglé).

Réservation du CREPS : Sandrine gère, toutes les demandes du CR, du Pôle Espoirs et du groupement jeunes.

Les archers qui viennent en formation pour un stage ou autre, doivent réserver leurs chambres et leurs repas directement auprès du CREPS. Le CR ne s'en occupe pas.

Régularisation de la situation de EBP : régler directement à EBP sans passer par l'intermédiaire. Facturation à vérifier.

La saisie des opérations est réalisée par Patrick et Bernard.

Commission Cibles Anglaises

Muriel va nous fournir le guide et les cahiers des charges. Annexe 18 M jeunes pas d'équipe, remettre les inscriptions à J moins 10.

Commission Para

Christophe fait remarquer qu'il y a un mois et demi entre le dernier concours sélectif et le championnat de France para : délai très long sans compétition.

Incident à Bouguenais : reçu un courrier de Saint-Herblain, Pascal et Chantal feront un courrier pour demander la version de Bouguenais

Yapla : pour les inscriptions, prévoir des lignes supplémentaires

Montaigu : concours inter-régional : podium si 3 archers.

Catherine construit une foire aux questions pour répondre aux interrogations des archers sur le para. Elle sera disponible d'ici la fin du mois de mars.

Pôle Espoirs

Le kiné n'a pas répondu à notre demande de devis précisant l'abandon de frais. Dossier en attente.

TRJ : Récompenses ERA à suivre lors du championnat de France Élite et Adultes.

1 ^{ère} étape	CREPS	8 inscrits	06 avril
2 ^{ème} étape	Sillé	6 inscrits	29 juin

Chantal se propose de venir arbitrer au CREPS, besoin d'un second arbitre.

Renvoyer un courrier aux archeries ligériennes pour appel à partenariat.

Groupe régional jeunes : 6 jeunes sélectionnés au championnat de France 18 M
Maintien de la prise en charge du déplacement de 5 jeunes +2 accompagnateurs sur 2TNJ : **accord de principe à l'unanimité**

ÉTAF : élargissement sur la zone nord-est. Envoyer un mail aux clubs pour recenser les besoins.

Formation

Formation CQP : avec la nouvelle habilitation CPNEF la formation devra désormais se dérouler sur trois semaines. La mise en place d'une session pour 2025 est en cours d'étude (lieu et organisation en attente de décision).

Formation continue : une session supplémentaire a été programmée pour le 30 mars 2024 à Laval, la mise à disposition gratuite de la salle de tir pour cette formation a été confirmée.

Stage parcours : 13 avril 2024 à Angers blason campagne en partenariat

Projet arc expertise ligérien : à consolider. 3 séances annuelles. Préciser les contenus, affiner le budget. Envoyer un mail aux archers pour avoir une estimation du taux d'intérêt. Proposer une session expérimentale en premier test, on retire les 110 € : **validation de principe à l'unanimité**

Commission Arbitrage

Le club de Basse Goulaine souhaite organiser un concours alors qu'il n'a pas d'arbitre : cela est impossible. Il peut toutefois se proposer pour organiser un concours départemental ou régional (concours fermés).

Une réponse du PCRA lui sera communiquée. (fait)

Commission Labellisation

2 journées de formation le 12 avril dans la Sarthe lors d'une réunion du CD et le 20 avril en Vendée.

Commission Discipline

il faut absolument concrétiser le règlement et le mettre en place très vite.

Comment archiver les dossiers et où ? Amnistie ?

Chantal revoit avec Pascal puis validation auprès des élus avant d'envoyer pour conseil à la FFTA.

Questions diverses

Les sirènes de l'Atlantique : les inscriptions sont closes depuis le 17 février. 96 archères inscrites, une tombola sera organisée par Catherine, tenue d'arbitre pour Muriel et Chantal. Pour les arbitres suppléants, une casquette leur sera fournie. Catherine et Chantal feront un Cerfa « abandon de frais »

Subventions des championnats régionaux.

Attention à l'image véhiculée lorsque les élus sont en représentation (que l'on soit archer, arbitre, entraîneur ou élu).

Penser à la relève des élus au CR, coopter des compétences

Participation à l'AG de la FFTA.

Édito : un édito sera écrit régulièrement au moment du changement du site.

Fin de séance 15h45

Le Président,
Pascal Lapkine

La secrétaire générale
Chantal Mora-Tâche

